

POSTULAT
**du groupe PLR, par la députée Laetitia Massy, concernant la politique d'égalité
salariale, l'Etat se doit de montrer l'exemple (09.09.2009) 1.038**

La certification "Equal-salary" relève d'un partenariat avec l'Observatoire Universitaire de l'Emploi de l'Université de Genève. Ce projet est soutenu financièrement par la Confédération et permet d'aborder la question de l'égalité des salaires entre hommes et femmes sous l'angle du volontariat. Les entreprises qui souhaitent promouvoir une politique salariale équitable peuvent ainsi être certifiées "Equal-salary" et démontrer leur engagement concret en faveur de l'égalité tout en améliorant leur image, à l'interne comme à l'externe.

De nombreuses entreprises ont déjà été certifiées, d'autres le seront bientôt. A titre d'exemple, la Ville de Fribourg est la première cité suisse à avoir obtenu, le 14 mai 2009, la certification "Equal-salary".

Dans une société où les hommes et les femmes sont au bénéfice d'une formation et d'une expérience identiques, il n'est plus acceptable que des différences de près de 20 pour cent subsistent encore, même si elles ont diminué ces dernières années.

L'Etat, comme premier employeur du canton, a un rôle primordial à jouer: il se doit de montrer l'exemple en prenant l'initiative dans ce domaine. Nous demandons donc qu'à travers ce postulat soit mise en œuvre la certification "Equal-salary" de l'administration cantonale.

Sion, le 9 septembre 2008
(11h09)

Groupe PLR, par
Laetitia Massy, députée